

# LE PETIT ROCASSIN



## SAINT APOLLINAIRE JOURNAL D'INFORMATION HIVER - PRINTEMPS 2022-2023

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, permettez-moi de vous réitérer, au nom de toute l'équipe municipale, tous mes meilleurs vœux de Santé et Bonheur pour 2023. La fin de l'année précédente a été une belle réussite avec deux événements particulièrement plébiscités :

- La cérémonie du 11 novembre qui s'est déroulée sous un soleil radieux et qui a été suivie d'un apéritif très apprécié et offert par la commune. Vous avez été très nombreux à y participer.
- Les vœux de la municipalité du 28 décembre qui ont été un franc succès avec une participation importante de la population dans une ambiance de « soir de fête au village ». Encore mille mercis à toutes et à tous pour cette belle tranche de vie partagée qui démontre que nous avons tous grandement besoin de ces moments de bonheur et de convivialité en ces temps de morosité ambiante.

Pour cette nouvelle année, nous avons inauguré le 24 février notre nouvelle salle communale lors d'une fête très réussie qui a montré une fois de plus l'appétit des Rocassins pour les rencontres et les échanges.

Nous espérons également une excellente saison pour notre magnifique camping municipal, et allons lancer cette année un projet d'aménagement de notre beau petit lac permettant de mieux préserver l'environnement et le caractère naturel du site.

Nous devrions également prochainement procéder à un bornage précis du cimetière ce qui facilitera grandement son organisation actuelle et future.

Portez-vous bien et même si les vents nous semblent bien souvent contraires, gardons cet optimisme sans faille qui fait la grandeur de notre nation et l'unité de notre peuple.

Cordialement

**Le Maire,  
Daniel BEY**

### DANS CE NUMERO :

« Zoom sur » : la redynamisation du centre bourg	page 2 -4
« Les Grands travaux et Projets »	page 5- 7
« La vie au Village »	page 8-10
« Autour de chez nous » et autres rubriques utiles	page 11-12



## ELLE EST ENFIN LÀ, NOTRE NOUVELLE SALLE !



Ca y est, elle est enfin là, bien belle, à notre disposition, dans l'écrin neuf d'une place des Aires métamorphosée ! Notre nouvelle salle communale est officiellement ouverte et opérationnelle à partir du 24 février, jour de son inauguration.

L'aventure, amorcée en 2017 par une large consultation des habitants du village qui a permis de définir les grandes orientations d'un projet visant à réaménager tout le Centre-bourg, aura duré près de six ans. Elle a été quelque peu perturbée, comme nous tous, par la crise du Covid et ses conséquences économiques. Mais le résultat est là, et, si l'on en croit vos premières réactions il est à la hauteur des attentes des Rocassins.

Vous êtes en tout cas nombreux à juger que la nouvelle salle et son environnement (la place des Aires, totalement restructurée, et les abords de l'église entièrement réaménagés) sont très réussis et devraient faciliter les rencontres et activités culturelles au sein du village.

Les travaux proprement dit auront duré 20 mois et se sont déroulés sans problèmes majeurs, si l'on excepte un arrêt forcé de 4 mois fin 2021 de fait de la pénurie de certains bois de charpente liée à la crise post-Covid. Une bonne coopération entre le maître d'œuvre (le cabinet d'architecture ATM d'Embrun) et l'équipe municipale, ainsi que la réactivité des entreprises participant au projet, ont permis de gérer en douceur les inévitables ajustements nécessaires au fur et à mesure de l'avancement des travaux. A ce jour, il reste encore quelques aménagements extérieurs à réaliser, notamment l'engazonnage des sols de la place des Aires et la pose de jeux et mobilier en bois : ce sera chose faite au printemps.



## ET DU COTE DES FINANCES

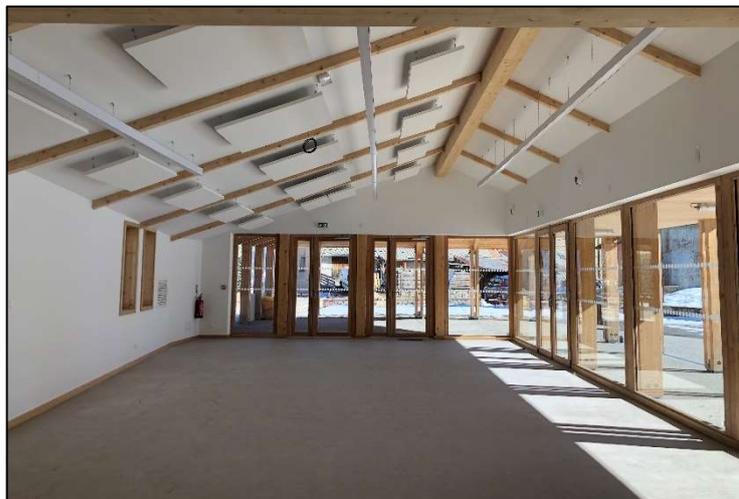
Notre projet est également resté dans l'enveloppe financière prévue malgré la hausse généralisée des coûts de construction ces deux dernières années.

Au total, la construction de la salle, la restructuration de la place des Aires et le réaménagement des abords de l'église auront coûté un peu moins de 1,1 million d'euros, financés aux deux-tiers par trois grosses subventions : 280.000 euros de l'Etat, 150.000 euros de la Région, et 290.000 de RTE, en compensation du passage de la THT sur le territoire de la commune. Le reste à charge pour la commune, 360.000 euros, a été financé par un emprunt sur 20 ans contracté à un taux (fixe) intéressant. Non seulement notre annuité de remboursement (19.000 euros) est largement couverte par la « taxe pylône » de RTE (32.000

euros) que nous percevons depuis trois ans, mais l'inflation qui s'est remise en route depuis un an devrait réduire progressivement le poids de notre emprunt au fil des ans.

Nous avons pu avoir un montant important de subventions parce que notre projet s'est voulu exemplaire, notamment en matière environnementale : construite en paille et bois produits localement, particulièrement bien isolée, chauffée au bois, la salle bénéficie notamment du « Label Or » BDM (Bâtiment durable méditerranéen) et du label « Bois des Alpes ». A cet égard, des panneaux photovoltaïques seront prochainement installés sur le toit. L'électricité produite ne servira pas à l'alimentation de la salle mais, revendue, nous procurera un petit revenu, et surtout contribuera, par sa production, à compenser l'impact environnemental de notre nouvel équipement. Au final, le poids de notre nouvelle salle sur le budget d'investissement de la commune devrait être très modéré, et nous laisser de la marge pour d'autres projets au cours des prochaines années. Cet équipement aura bien sûr un coût de fonctionnement (chauffage, électricité, entretien...) mais nous espérons le limiter grâce à la conception et la qualité du bâtiment, et aussi la mobilisation de tous les utilisateurs.





## LES AMENAGEMENTS INTERIEURS

Notre nouvelle salle communale peut accueillir quelque 120 personnes sur une centaine de mètres carrés. Elle sera équipée rapidement d'un système de sonorisation et de vidéo-projection.

Elle est complétée par un coin « bar » (permettant d'héberger plus confortablement, par exemple, le RoCafé) équipé notamment de deux frigos et d'un lave-verres. Le beau parement en pierres du comptoir, qui ajoute au cachet de la salle, a été réalisé bénévolement par notre ancien maire Jean-François Pinoncely ! Un grand merci à lui !



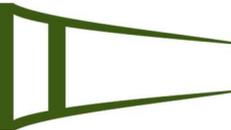
Le bâtiment abrite également un local de stockage pour le comité des fêtes (où seront rangées notamment tables et chaises), une chaufferie (avec une chaudière à granulés ultra-moderne), des toilettes, et un local poubelle où sera aussi stocké tout le matériel de nettoyage.

A l'extérieur, la place des Aires magnifiquement aménagée et la belle halle couverte permettront d'accueillir des manifestations en plein air, été comme hiver --nous en avons eu un avant-goût en décembre dernier avec le marché de Noël et les vœux du maire, deux manifestations fort réussies malgré le froid !

Quelques aménagements envisagés dans le projet initial pour améliorer le centre bourg restent à réaliser. L'amélioration de la descente de l'église vers le belvédère demeure d'actualité, et les travaux devraient commencer d'ici l'été. Par ailleurs, le hangar communal, qui abrite notamment notre chasse-neige et a été agrandi lors des travaux, devrait bénéficier cette année d'un sérieux lifting avec une isolation extérieure et un crépi en harmonie avec celui de la salle. Là aussi nous devrions bénéficier de financements extérieurs significatifs.

Les autres aménagements prévus, notamment celui de la place des Tilleuls, sont suspendus dans l'attente d'un autre projet important, l'assainissement collectif du centre-bourg, qui entrainera d'importants travaux de voirie. Les études existant sur ce projet, qui doit être financé par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon devraient être actualisées cette année avant que sa réalisation puisse être programmée. La physionomie de notre beau village n'a donc pas fini de s'améliorer !





## LA NOUVELLE SALLE MODE D'EMPLOI

Comme cela avait été souhaité par une majorité de personnes lors des consultations à l'origine du projet, cette salle appartient aux Rocassins et a pour vocation première d'accueillir des activités ouvertes à tous les habitants du village (et bien sûr aussi à nos voisins !). Il n'est donc pas envisagé de la louer pour des événements privés de type mariage, fêtes familiales ou rassemblements professionnels, par ailleurs générateurs de nuisances pour les habitants du centre-bourg.

Nous ferons d'ici la fin de l'année un bilan de l'utilisation de la salle ainsi que de la nouvelle place des Aires –qui a accueilli le 11 décembre sa première manifestation avec un marché de Noël très réussi, puis les vœux du Maire Daniel Bey tout aussi réussis, le 28 décembre– pour voir s'il convient d'ajuster cette approche « locale et collective ».

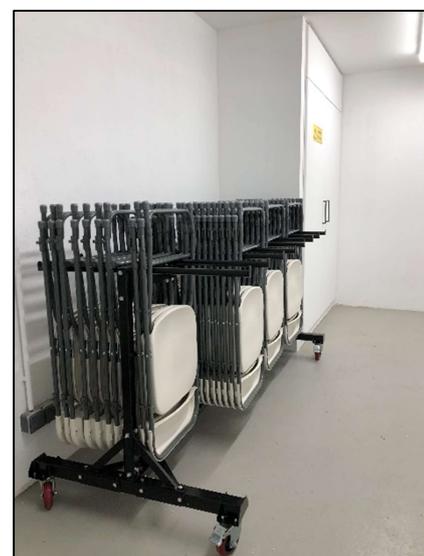


La salle et son règlement intérieur (disponible à la mairie) ont été présentés en décembre aux associations du village, qui en seront les usagers prioritaires avec la mairie qui validera par ailleurs les demandes et le calendrier des activités.

Mais la salle sera également accessible à d'autres associations extérieures au village, notamment de nos voisins, pour des activités culturelles, sportives ou d'intérêt commun ouvertes à tous les Rocassins, là encore sous le contrôle de la mairie qui centralisera et validera (ou non !) toutes les demandes.



Une première petite fête d'inauguration a été organisée le 24 février pour les habitants (sur laquelle nous reviendrons en image dans un prochain numéro), avant une inauguration plus large et solennelle au printemps avec la population, les élus de la région, les organismes financeurs et les entreprises ayant permis et participé à cette belle réalisation.

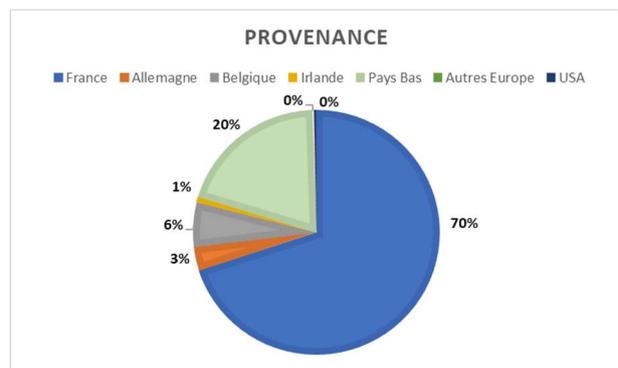
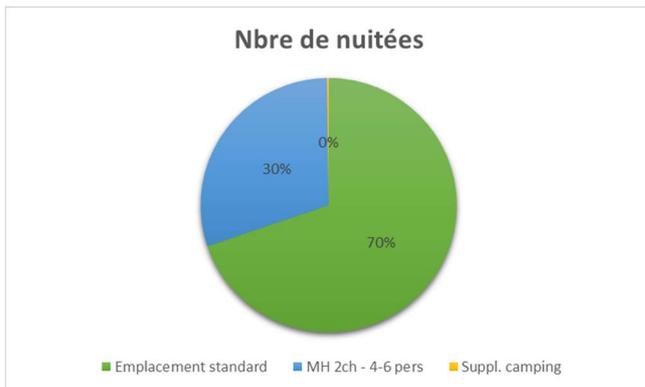
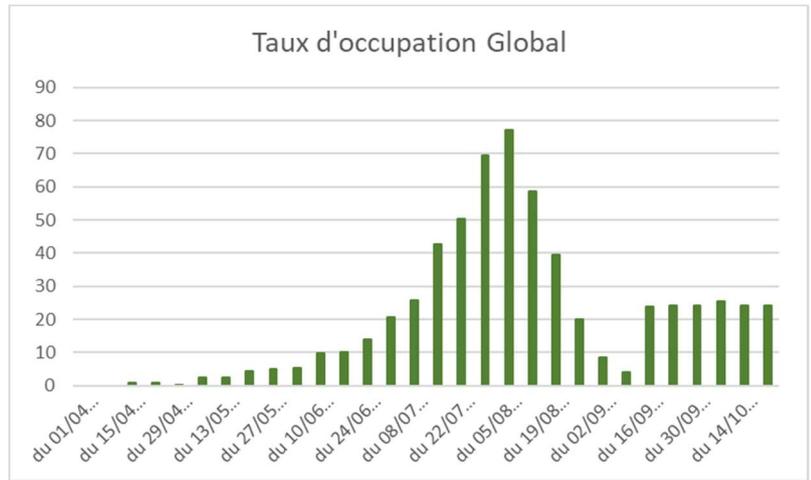




## CAMPING MUNICIPAL : UN BON DEPART

Notre camping municipal du Clos du Lac a réalisé une première saison prometteuse, dégagant des bénéfices malgré une fréquentation moyenne en juillet et d'importantes dépenses imprévues de mise aux normes de sécurité, du fait de la négligence du précédent exploitant.

Les commentaires de nos clients ont tous été très positifs, tant sur l'agrément du site que sur la qualité de l'accueil par l'excellente équipe formée par Clélia et Alain, qui ont largement contribué au succès de cette première saison et seront fort heureusement de retour au poste pour la saison 2023 !

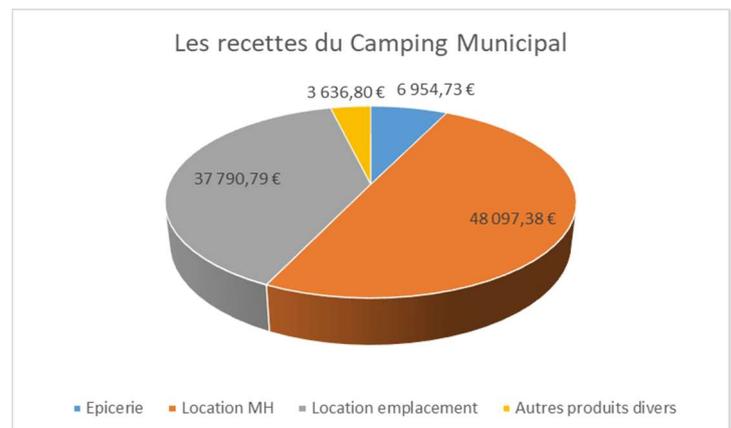


Les comptes définitifs font apparaître un excédent d'exploitation de l'ordre de 16.000 euros pour la saison, après remboursement de l'avance de trésorerie. Le camping dispose par ailleurs d'un excédent de 8.000 euros dans son budget d'investissement, après restitution d'une partie de la dotation initiale fournie par le budget communal, auquel doit s'ajouter en 2023 une participation de la Communauté de communes d'environ 5000 € non perçue à ce jour.

Cette capacité d'autofinancement pourra être complétée si nécessaire par une partie de l'excédent d'exploitation pour financer les travaux envisagés en 2023.

Nous avons notamment prévu l'installation de panneaux photovoltaïques pour réduire notre facture d'électricité, dont le tarif a été triplé par EDF ainsi qu'une rénovation des installations électrique et sanitaires à des fins d'économie d'énergie. Nous devrions obtenir des subventions intéressantes pour cette opération.

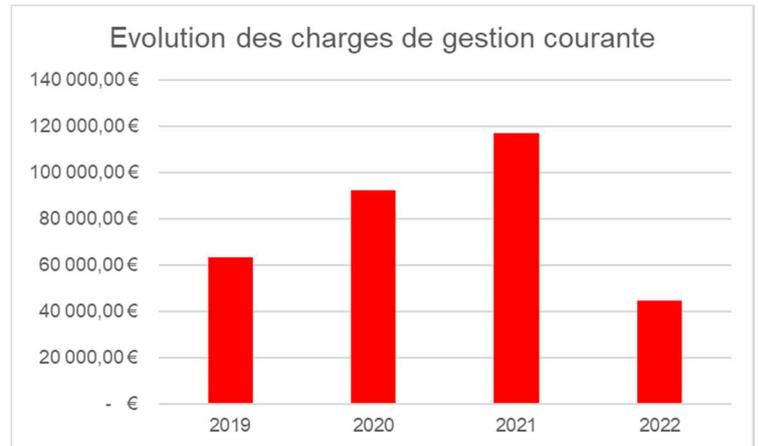
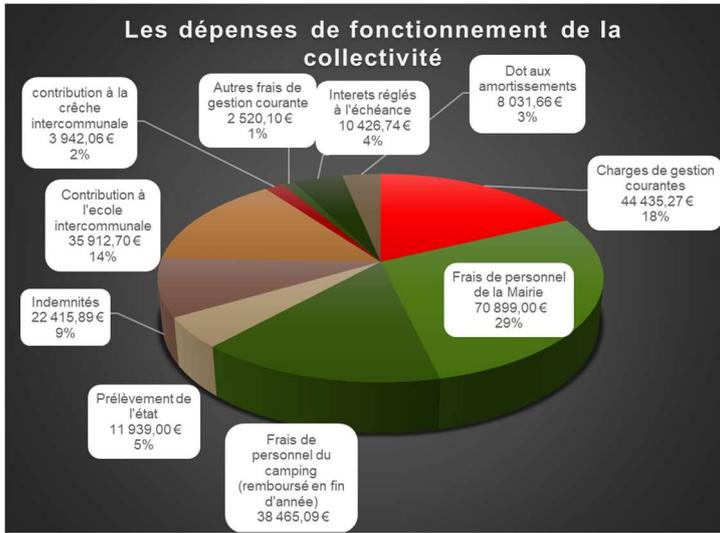
Le reste des investissements prévus concerne la rénovation de plusieurs mobile-homes (terrasses et rafraîchissement intérieur).



Nous espérons augmenter la fréquentation en 2023 grâce à une adaptation de nos tarifs, une communication améliorée, et une ouverture des réservations dès le 1<sup>er</sup> janvier, contrairement à 2022 où notre site internet et notre logiciel de réservation n'avaient été opérationnels que fin février. Nous ferons comme prévu un bilan de rentabilité rigoureux à la fin de l'année avant de décider de l'avenir de notre beau camping, mais pour l'instant les voyants sont au vert !

QUI DIT PROJETS, DIT BUDGET

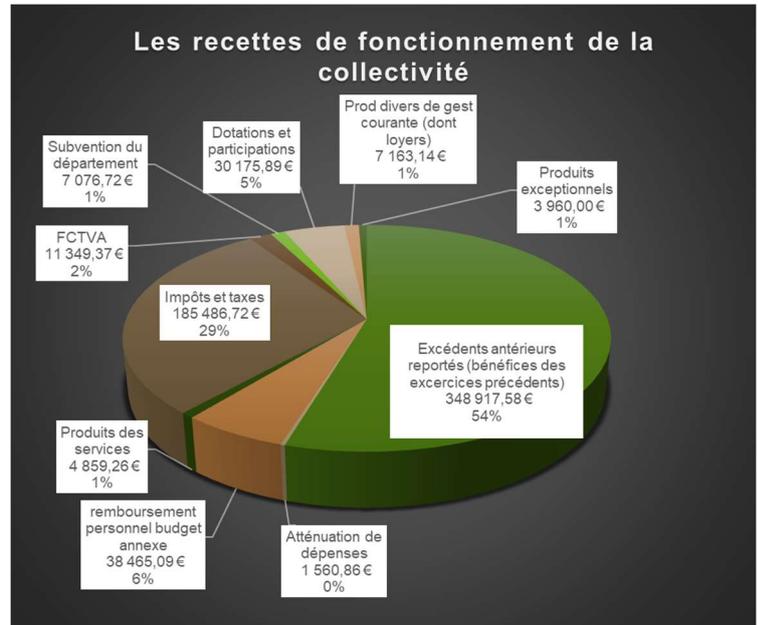
L'année 2022 s'est achevée et l'on peut donc vous présenter le bilan financier annuel de la commune pour cette année. Les comptes de la commune se portent bien, ce qui permet d'envisager sereinement les projets futurs. Les deux graphiques ci-dessous, vous présentent les principaux postes de dépenses et de recettes de fonctionnement.



Après 3 années (2019, 2020 et 2021) durant lesquelles les réfections de voirie nécessaires et les travaux de réfection d'infrastructures et d'entretien menés par l'ONF avaient fait augmenter nettement nos charges de gestion courante, nous avons retrouvé une masse de charges plus basses ce qui nous permet d'augmenter notre capacité d'autofinancement.

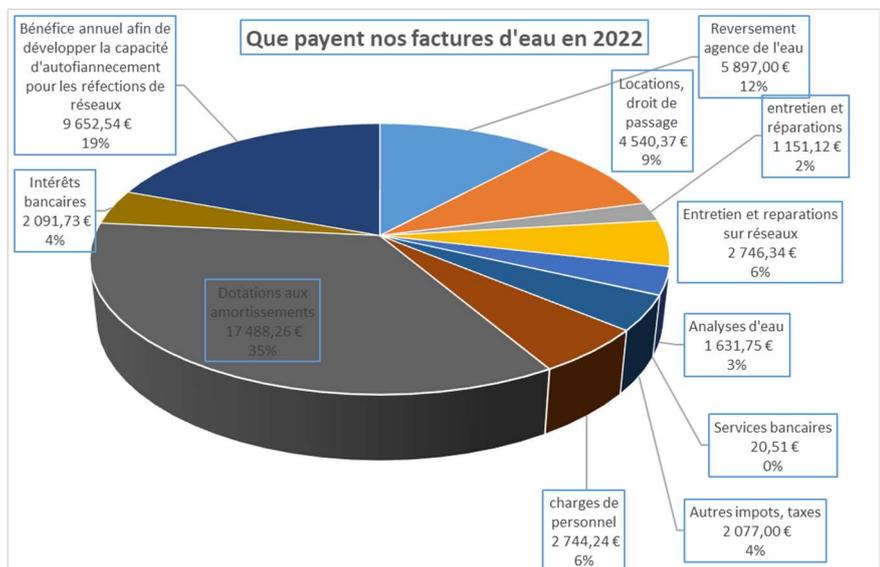
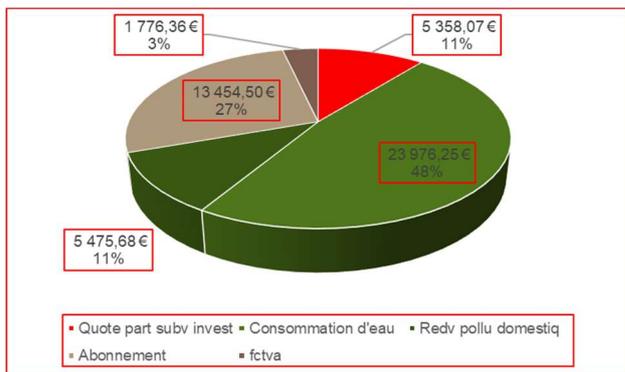
En effet, l'excédent de fonctionnement capitalisé durant plusieurs années permet à la commune de faire face aux différentes dépenses de fonctionnement quotidiennes qui peuvent vite s'élever (entretien des voies, des sentiers et des forêts notamment) mais surtout d'avoir un capital de départ pour ses projets d'investissement futurs.

Comme on peut le voir sur le graphique des recettes, ce capital était de 348 917,58 € en 2022 auquel s'ajoutera en 2023 le résultat net de cette année qui s'élève à 41 109,54 €.



Et pour le budget de l'eau

Les recettes de fonctionnement du budget d'eau pour l'année 2022 sont de 50 040,86 €. Elles sont réparties de la manière suivante :



## MOBILITE DOUCE A ST APOLLINAIRE



Si vous vous êtes promenés cet automne sur les sentiers de St Apollinaire vous avez pu voir des poteaux avec des lames directionnelles et des balises jaunes sur certains arbres ou poteaux. Ce sont là les premières randonnées balisées vous permettant de vous promener sur des PR (Petites Randonnées), découvrir des paysages et des points de vue remarquables de notre beau village.

Vous pouvez faire des petites balades de quelques kilomètres, éviter la route du lac très empruntée en été pour y monter par le chemin de Prunières et revenir par le chemin des Faysses. Les plus courageux pourront partir du hameau de Picoune, monter à St Apollinaire pour rejoindre les aiguilles de Chabrières, aller au Serre de Prunières ou au Pommeret, ou encore rejoindre la station de Réallon, en combinant les PR et le GR50, et bientôt le chemin de Compostelle.

Cette signalisation provisoire va être remplacée avant l'été par des poteaux et des lames conformes aux matériels utilisés par la FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre), dans le cadre des actions de la Communauté de Communes de Serre-



Ponçon (CCSP).

Par ailleurs, notre demande de subvention déposée dans le cadre du projet Espace Valléen ayant été acceptée, nous allons installer des bancs, et quelques tables, à certains endroits disposant d'un beau panorama.

Un panneau indiquant ces randonnées sera également prochainement installé au belvédère, mais vous pouvez d'ores et déjà télécharger tous ces itinéraires sur votre smartphone, votre GPS ou votre ordinateur, ainsi que les descriptifs de ces parcours.

Pour ce faire, il faut aller sur le site de la Mairie de St Apollinaire, dans la Rubrique Guide Pratique, puis Randonnées. Vous pourrez télécharger les fiches descriptives (format PDF) ou les traces (format GPX) si vous disposez d'un GPS ou d'un logiciel compatible (ex : Visorando). **Alors n'hésitez plus ! Partez sur les chemins de la découverte et régalez-vous hors du bitume et de la fumée des voitures, pour découvrir les plus beaux coins de notre superbe commune !**

## PRIORITE A L'AMENAGEMENT DU LAC

Dans la continuité du travail réalisé par la précédente équipe municipale et en cohérence avec la reprise du camping en gestion municipale, le conseil municipal a repris le dossier de l'aménagement du lac de Saint Apollinaire pour en faire une priorité. Depuis deux ans, vous avez pu constater que des aménagements ont été réalisés : création d'un parking sur la parcelle acquise par l'ancienne équipe, pose de gabarits à 1,90m de haut et de blocs de pierre pour limiter les parkings sauvages et l'installation de camping-car. Ces aménagements ne peuvent cependant pas apporter une réponse satisfaisante dans la durée, notamment pour des raisons d'intégration paysagère. Le conseil municipal a défini un cahier des charges qui a été transmis à un bureau d'études pour proposer un aménagement cohérent avec les objectifs suivants :

- Accueil des visiteurs (y compris personnes à mobilité réduite),
- Préservation de l'environnement et du caractère naturel du site,
- Intégration paysagère des aménagements,
- Incitation à l'écomobilité,
- Maintien des activités économiques adjacentes au site.

Un premier Avant-Projet Sommaire est attendu au printemps. Ce projet est largement financé par l'Etat et la Région dans le cadre des Espace Valléen et par le Département. Le site du lac a aussi été retenu par la CCSP pour installer des toilettes sèches. D'une manière plus globale, un groupe de travail réfléchit aux difficultés de circulation et de stationnements sur la route du lac. Une pose de compteurs de véhicules et d'éco compteurs pour les piétons et vélos est espérée cet été grâce à un prêt d'équipement du département et de la CCSP. L'objectif est d'avoir des données fiables afin de mieux comprendre la fréquentation du site et apporter des solutions appropriées, pour le stationnement notamment.



## Le Comité Des Fêtes : une institution du village qui veut continuer à réussir ses challenges grâce aux concours des Rocassins



Le Comité des Fêtes est une institution dédiée à faire vivre le village de Saint Apollinaire

avec la



participation de tous ses villageois. La nouvelle collégiale tient à remercier tous les villageois qui ont largement contribué aux succès des défis que nous avons programmés, voire à être plus ambitieux que prévu dans l'attente de la nouvelle salle multi-activités.

Le fait d'adosser des spectacles et des activités autour du RoCafé a permis à la fois de renforcer la pérennité de cette structure pour le village mais aussi de réunir un maximum de personnes autour des animations proposées (jusqu'à plus de 80 personnes pour le concert des Célestines et une moyenne de 30 personnes en saison d'été tous les

vendredis).

Par ailleurs le Lac de Saint Apollinaire, l'autre centre d'attraction du village, a fait l'objet d'animations qui ont remporté un franc succès en particulier pour le jeune public et les touristes en visite dans notre petit paradis.

Pour rappel les principales animations ont été les suivantes :

- Le piano vélo et le concert des Célestines au RoCafé en début de saison,
- Le ravitaillement du petit triathlon au village,
- La fête du lac avec toutes ses attractions au lac,
- Les soirées jeux animés par Oika Oika au RoCafé,
- Les animations du Parc National des Ecrins le soir et l'après-midi les contes avec gouter au lac,
- Le RocPétanque avec son tournoi au RoCafé,
- Le repas partagé du village au RoCafé.



Et enfin pour finir la saison, une **soirée artistique et musicale animée par Isabelle avec Jonathan au RoCafé** et le concert de **Piotr Chyc et sa tribu** à l'église de Saint Apollinaire.



Sans oublier une participation à la buvette du **Marché de Noël** organisé par l'association **VIVE'ART** de Virginie (voir interview ci-contre).

Le défi de cette année 2023 va être de faire vivre, en partenariat avec la Mairie et tous les autres utilisateurs, la salle multi-activités et d'en faire un lieu de convivialité pour tous à la hauteur du bâtiment qui nous est offert : la mairie a défini dès la fin de l'année dernière la politique d'occupation de ce lieu, mais il reste à le faire vivre et nous n'y réussirons qu'avec l'implication et la volonté de tous.

Par ailleurs il est très difficile de pérenniser une structure comme le CDF et le RocCafé sans la participation de tous les adhérents c'est pourquoi nous vous demandons de venir à la **prochaine AG du 8 mars à 18h30** pour y contribuer activement, et pourquoi pas pour vous impliquer encore plus dans son fonctionnement.

Vivent les Rocassins et entretenons l'art de bien vivre ensemble dans notre village exceptionnel !

Le comité des fêtes c'est une collégiale de 6 membres : Jacquie Guieu, Marie-Anne Cadier, Bérengère Pinoncely, Aude Mansouri, Gilles Recamier, Philippe Lompret. Et le plus important l'ensemble des adhérents et bénévoles nécessaires à son fonctionnement !



### RoCafé, prêt à voler de ses propres ailes !

Nous l'avons couvé, habillé, nourri, adapté aux différentes saisons et protégé des menaces de l'épidémie de la COVID 19. Il a vu du monde, beaucoup de monde, il a bien grandi et nous sentons que l'oisillon est prêt à voler de ses propres ailes et à quitter son nid...D'ailleurs, il déménage le 2 mars pour prendre ses quartiers plus adaptés au cœur du village dans la nouvelle salle multi-activités, pour de nouvelles aventures, accueillir de nouvelles énergies et envies ! il est ainsi temps de passer la main ! Aussi, nous tenions à remercier Hélène et Bérengère, qui nous ont suivies dès le début, les membres de la collégiale avec leurs nouvelles idées et dynamisme, la mairie pour leur soutien, tous ceux et celles qui ont aidé à équiper notre petit cocon et surtout à vous si nombreux qui êtes venus derrière et devant le bar partager un moment d'amitié, de joie et de légèreté autour d'un verre. Nous regardons l'oisillon prendre son envol rassurées et heureuses et lui disons bon vent !! Qu'il sache que nous ne sommes pas loin s'il a besoin...Michèle et Valérie

## Viv'Art ou comment organiser un marché de créateurs à Saint Apollinaire Entretien avec Virginie LOYER, association Faîte en Vie

### Pourquoi un marché de créateurs à Saint Apollinaire ?

Je connais la région depuis mes 17 ans. J'y suis attachée. J'ai beaucoup voyagé mais quand je suis revenue du Mexique il y a 5 ans, c'était une évidence de revenir ici pour me rapprocher de la nature. Mes parents habitent à Saint Apollinaire, nos enfants sont à l'école des Rousses. Je suis potière (mais aussi éducatrice et doula) et je fais avec mon compagnon depuis un an et demi les marchés de créateurs de la région avec, entre autres, l'incroyable marché nocturne de Prunières et le très réputé marché de Noël de Molines dans le Champsaur. Ce dernier s'est arrêté en 2022. Aussi, c'est tout naturellement que nous avons pensé à fédérer des créateurs artisans autour d'un marché hors saison estivale à Saint Apollinaire, surtout en étant fille de rocassins...



### Le fait qu'il y ait une nouvelle salle et aménagement du cœur du village a-t-il été important dans ce choix ?

En effet, nous avons appris qu'il y avait une nouvelle salle multi activités avec une halle couverte et une nouvelle place des Aires. Je connaissais des membres de la collégiale du Comité des Fêtes, ils ont adhéré immédiatement à cette idée, la mairie a donné son feu vert et très rapidement, c'était parti !!



### Quel est votre bilan de votre premier marché Viv'Art ?

Le succès fut au-delà de nos espérances ! Toutes ces personnes qui sont venues malgré les températures polaires !! Il y avait aussi 15 artisans et des musiciens qui ont répondu présents, identifiés dans notre réseau mais aussi grâce au CDF et à l'APE qui nous ont fait découvrir des créateurs des villages environnants. Le CDF a organisé la buvette et les petites balades à poney et l'APE a vendu les crêpes et des billets pour la tombola de l'école avec à la clé des lots donnés par les artisans du marché. De plus, le CDF dans l'enthousiasme d'une telle animation se faisant à Saint Apollinaire a même invité le Père Noël, au dernier moment !



### Donc il y aura une suite ?

Oui, bien sûr !! Nous espérons même organiser 4 marchés pour chaque saison avec des thèmes différents et surtout dans cet état d'esprit que tout le monde soit créateur du moment avec des ateliers enfants-(grand) parents- artisans (fabrication de savons, tournage du bois...), des musiciens qui font danser. Que l'on soit derrière ou devant l'étal, on vient pour partager !! L'association Faîte en Vie existe depuis 2012 pour revaloriser les savoirs faire autour de l'artisanat en lien avec les 4 éléments dans une philosophie de solidarité et de partage. L'association a développé des actions avec Barcelonnette pour les fêtes mexicaines. Nous avons fait des ateliers poterie, un reportage photos sur les artisans de l'Ubaye avec la médiathèque de Barcelonnette. Avec le COVID et la naissance de mes enfants, l'association était moins active mais depuis 2022, nous avons de nouveau le temps et l'envie de redynamiser l'association qui a d'ailleurs son siège à Saint Apollinaire avec plein d'idées, de projets. Un nouveau marché pourrait voir le jour pour pâques, où toutes belles idées, et envies seront les bienvenues !

Des idées, une envie de partager : Virginie Loyer et Tom Minaudo, association Faîte en Vie, [www.arteralya.fr](http://www.arteralya.fr), [faite.en.vie05@gmail.com](mailto:faite.en.vie05@gmail.com), [www.fait eenvie05.wix.com/faiteenvie](http://www.fait eenvie05.wix.com/faiteenvie)

## 10 ANS DE GYM A ST APO

C'est en septembre 2012 que les premiers cours de gym ont débuté à la salle de la mairie à St Apollinaire avec l'association S.L.E. (Sport Loisirs Embrunais).

Grâce à la mise à disposition gracieuse de la salle par la Mairie, ce sont **deux groupes de 7 personnes** qui ont fidèlement assisté aux cours de gym sur 2 créneaux qui se suivaient. De cette manière, il y avait suffisamment de place dans la salle des mariages, certes très confortable, mais pas très grande. Nous avons donc pu faire toute sorte d'exercices pour le grand bonheur de notre dos, de nos muscles et de nos articulations dans une ambiance toujours conviviale et détendue.



© I. STEL. Repas de fin d'année 2012.



Depuis la période de Covid, **un seul cours est maintenu en attente de plus d'espace**. La bonne nouvelle que nous attendons tous est que **bientôt le cours de gym se fera dans la nouvelle salle multi-activités et pourra accueillir un public plus nombreux qui s'est déjà préinscrit depuis de longs mois**.

Vive la gym à St Apo et Vive l'activité physique !

Informations pratiques : cours les mercredi (hors vacances scolaire) de 17h à 18h15  
Le cours étant déjà bien rempli, merci de contacter : Isabelle Stel 0686263526  
Présidente : [cs.bocquet@wanadoo.fr](mailto:cs.bocquet@wanadoo.fr)

## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVE DE L'ÉCOLE

L'association des parents d'élève de l'école des Rousses a été créée en 2009, et aujourd'hui elle est toujours active. Les membres de l'association sont les parents d'élèves de l'école. Aujourd'hui, l'association fonctionne avec un bureau en collégiale. Merci les mamans !

L'association avait été créée pour gérer le temps méridien du repas et fédérer les familles autour de l'école. **Depuis 2021, les communes de Réallon et St Apollinaire, via le SIVU, ont repris la gestion du temps méridien**. L'APE remercie chaleureusement les communes pour ce changement.

Pour fédérer les familles, l'association propose **des actions avec les enfants et ateliers pour les parents**. L'association participe également financièrement au projet pédagogique de l'école (achat de matériel, sortie ou voyage scolaire, ateliers et médiations pour la gestion de groupe) via des actions. A l'automne, l'association a proposé la 2ème édition de la **Color run : course colorée** pour tous autour du lac de Saint-Apollinaire suivie d'une buvette. Depuis quelques années, l'association propose **des ateliers sur la parentalité avec l'aide de l'UDAF** (Union Départementale des Associations Familiales). L'an dernier, les parents se sont retrouvés autour **d'ateliers de théâtre forum** avec Nicolas Escaffe (jouer et rejouer des scènes de vie de famille pour dénouer les moments compliquer). Cette année, **2 ateliers d'échange** ont été proposés sur les thèmes suivants : « **Poser des limites éducatives** » et « **confiance en soi chez nos enfants** » avec Marie Laure Pellegrin. Plus d'une 10 de personnes se sont retrouvées sur les différents ateliers. Les participants sont principalement venus en couple grâce à la mise en place d'une garde d'enfant.



L'association a également proposé des moments partagés parents – enfant afin de tisser un lien privilégié avec nos enfants. L'an dernier le support utilisé était **la danse et la musique africaine** avec l'association Yebbin. Cette année c'est la **poterie** qui été à l'œuvre avec Virginie Loyer. Plus de 7 familles ont participé et ont réalisés plus de 20 lutins et poteries. Avez-vous acheté des tickets de la tombola à Noël ? et oui, c'était également l'association des parents d'élèves qui a organisé cette tombola. Merci à tous et plus particulièrement aux artisans du coin pour les nombreux lots. L'association souhaite continuer les actions de soutien à la parentalité pour l'année 2023. D'autres moments conviviaux sont à venir : vente de crêpes à la station pendant les vacances de février, jeu coopératif parents – enfants (date à définir), etc ...



## LOI CLIMAT ET RESILIENCE

La loi Climat et Résilience entrée en application le 22 août 2021 réduit considérablement la liberté des communes en matière d'urbanisme. Cette loi qui vise à arrêter l'artificialisation des sols d'ici 2050 prévoit notamment la division par 2 tous les 10 ans des m<sup>2</sup> constructibles sur des terrains non bâtis, sur la base de la surface consommée entre 2011 et 2021.

En ce qui concerne notre commune, nous avons consommé entre 2011 et 2021 36.000 m<sup>2</sup> de terrain à bâtir. Notre consommation devant être divisée par deux dans la décennie 2022 à 2031, nous ne pourrons utiliser que 18.000 m<sup>2</sup> durant cette période. A titre d'exemple, lorsqu'un permis est déposé pour une maison de 150 m<sup>2</sup> sur un terrain de 1.300 m<sup>2</sup>, nous consommons 1.300 m<sup>2</sup>.

Depuis début 2022, nous avons déjà utilisé 4 139 m<sup>2</sup>, et il nous reste donc 13 861 m<sup>2</sup> au maximum à utiliser d'ici 2031. Ces 13 861 m<sup>2</sup> restant utilisables ne le sont bien sûr que dans le périmètre des terrains constructibles définis dans le PLU actuel qui devra par ailleurs être mis à jour d'ici août 2027.

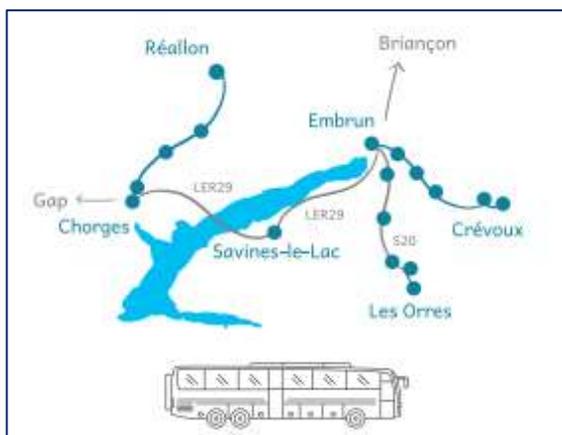
Si les 13 861 m<sup>2</sup> sont consommés avant 2031, tout nouveau permis de construire sera ensuite refusé jusqu'à cette date.

Pour la décennie 2032-2041, le nouveau potentiel utilisable, pour la commune de St Apollinaire, sera encore réduit de moitié, à 9.000 m<sup>2</sup>.

## POUR ACCEDER A VOS STATIONS DE SPORTS D'HIVER : LES NAVETTES HIVERNALES 2022-2023

Depuis le 1er juillet 2021, la Communauté de Communes de Serre-Ponçon s'est dotée de la **compétence mobilité** et propose un système de **navettes gratuites** pour se rendre dans les stations de sports d'hiver de Réallon et de Crévoux. Cette année, les navettes vers les Orres sont accessibles à un tarif en forte baisse. A savoir :

- Navettes gratuites (sauf services régionaux : LER 29 et S20),
- Equipées de coffres à ski,
- Sûres, propres, conviviales,
- Capacité limitée aux places assises des véhicules (pas de réservation possible),
- Les chiens peuvent monter à bord sous réserve de ne pas gêner la circulation à l'intérieur du bus (les chiens de plus de 6kg doivent être muselés)



Toutes les informations pratiques vous permettant de vous déplacer en transport en commun :

<https://www.ccserreponcon.com/navettes-hivernales>

## NAVETTE GRATUITE : CHORGES - RÉALLON

Du 17 décembre 2022 au 26 mars 2023 inclus

**2022  
2023**

Circule tous les week-ends.  
Du 26 décembre au 1<sup>er</sup> janvier inclus et du 13 au 26 février inclus :  
circule tous les jours.

CHORGES > RÉALLON	RÉALLON > CHORGES
Chorges - Gare	Réallon - Station
Chorges - Salle des fêtes	St Appollinaire - Arrêt «Village»
Prunières - Carrefour D9 / route du Serre	Prunières - Carrefour D9 / route du Serre
St Appollinaire - Arrêt «Village»	Chorges - Salle des fêtes
Réallon - Station	Chorges - Gare

« Si Réallon m'était conté »...

**Remontées Mécaniques, la perspective d'une année stable et d'un développement raisonné**

*Nous vous proposons une nouvelle rubrique pour vous donner des nouvelles de ce qui se passe chez nos voisins. A la une pour ce numéro, Réallon !!*

Ces dernières années mouvementées ne pourraient être qu'un lointain souvenir espère la régie des Remontées Mécaniques de Réallon. Même si la météo et les chutes de neige resteront le facteur clef et immaîtrisable de la réussite hivernale de la station de ski, l'avenir semble s'éclaircir sur le point de vue sanitaire et il est à espérer que l'inflation se stabilise également en 2023. La régie a déjà dû anticiper les hausses diverses sur son budget 2023, l'équilibre reste fragile mais le renouvellement du contrat d'électricité en 2021, en amont des hausses irraisonnables de ce marché, a déjà permis d'éviter pour trois années une des problématiques financières majeure du secteur. Bien sûr chaque année réservant son lot de surprise, après un été 2022 réussi et une exploitation toujours grandissante, l'hiver sera marqué par la sobriété énergétique demandée par le gouvernement. La régie avait cependant déjà réfléchi et mis en place des économies énergétiques au travers principalement d'une exploitation en bonne intelligence des remontées mécaniques et de l'installation de neige de culture et d'une chasse au gaspillage. Les changements d'exploitation nécessaires pour atteindre les 10% de baisses des consommations électriques demandées par le gouvernement seront donc imperceptibles pour la clientèle puisque déjà déployés. Les feux semblent donc au vert pour cette année 2023 et si les conditions météorologiques sont de la parties, nul doute sur sa réussite. Coté investissement, le programme est également riche et positif. De nombreux travaux devraient pouvoir débuter dès la fin du printemps. La rénovation et la fin de l'aménagement de la maison d'accueil permettront d'accueillir :

- une nouvelle garderie idéalement positionnée,
- un véritable poste de secours afin d'améliorer l'accueil de notre clientèle,
- l'agrandissement des bureaux de la régie,
- des rénovations énergétiques avec notamment la pose de panneaux photovoltaïques.

Coté remontées mécaniques, c'est le tapis skieur qui fera peau neuve avec la mise en place d'une galerie agrémentée de panneaux photovoltaïques. Ces derniers comme ceux de la maison d'accueil seront raccordés directement sur le réseau électrique interne à la régie. Ainsi l'électricité produite sera immédiatement consommée par ses installations. A ce titre le tapis produira plus d'énergie qu'il n'en consomme. En parallèle sera réalisé un aménagement du front de neige pour la découverte du VTT avec la création de parcours d'initiation avec pour finalité la création d'un pôle débutant 2 roues, permettant ainsi une ouverture estivale du tapis. Enfin, c'est sur la base de loisirs de l'Isclé que l'investissement le plus important devrait voir le jour. Une rénovation complète du site en extérieur comme en intérieur devrait permettre la création de nouveaux produits et assurer la pérennité économique de la structure. La qualité de l'accueil clientèle et l'intégration du site au cœur de son environnement naturel seront les principales préoccupations du cahier des charges des travaux. Petits plus de cet hiver :

- Un automate de vente pour la distribution de forfait à l'entrée de l'office de tourisme (maison d'accueil). Vente 24h/24 et 7j/7.
- Retrouvez les engagements de développement durable de la régie sur <https://www.reallon-ski.com/reallon-sengage-pour-une-montagne-responsable/>
- Dès l'ouverture du domaine skiable, venez découvrir le nouvel aménagement au sommet du domaine skiable dans son paysage d'hiver !



**Nos commerçants et autres services de proximité**

Un petit rappel des commerçants et autres services de première nécessité qui sont ou arrivent jusqu'à notre village avec :

**L'EPICIER** : commande par SMS au 06 45 47 76 22. Passage le jeudi vers 10h - 10h30.

**LE BOULANGER** : commande au 04 92 44 30 00. Passage le mardi et le samedi vers 10h.

**LE FOURNIL DE LA MOURETTES** : situé aux Rousses. Pain bio au levain naturel, 06 89 37 25 79 (sur commande de préférence).

**LA BOUCHERIE SAVINOISE** : commande au 06 70 01 92 98. Passage le mercredi fin d'apm.

**PROXI de Savines le Lac** : commandes au 04 92 44 27 26. Livraison gratuite.

**Les agrumes de Sicile** grâce à **Court Jus 05**. Prochaines adhésions rentrée 2023. En attendant : <https://court-jus.jimdofree.com/>, une mine d'informations pour consommer local

**Céline et Thibaut de la ferme de Côtes Clavelles** : pause hivernale pour leur stand de légumes de saison et œufs bio au belvédère.

[www.saint-apollinaire.fr](http://www.saint-apollinaire.fr)

04 92 44 22 33

Mèl : [mairie-st-apollinaire@orange.fr](mailto:mairie-st-apollinaire@orange.fr)

